

en effet été grandement réjoui encore plus par la foi et la piété des pèlerins que par leur nombre considérable. Les actes de généreuse confiance et d'amour ardent envers sainte Anne nous ont étonnés et nous ont rappelé en même temps les premiers jours du pèlerinage. Alors, il est vrai, les malades et les infirmes venaient en plus grand nombre demander la guérison ou le soulagement de leurs maux, mais leur foi n'était pas plus vive que celle des affligés et des malheureux qui sont venus, cette année, prier notre bonne mère dans son sanctuaire.

N'est-ce pas un fait d'une haute portée religieuse que ce mouvement toujours croissant de nos populations vers les sanctuaires dédiés aux saints qu'elles honorent d'un culte spécial ? Quelques uns verront peut-être chez les fidèles un désir trop vif d'être délivrés des maux corporels qui les affligent et par là même une trop grande impatience dans la souffrance ; mais le nombre des malades et des infirmes animés de ces dispositions est bien petit si on le compare aux foules considérables que la piété, la reconnaissance et l'amour désintéressé amènent aux pieds de notre glorieuse patronne.

Ce mouvement a quelque chose de providentiel ; ces manifestations publiques ont pour effet de réveiller la foi, de la raviver, et de préparer le peuple canadien à quelque grande épreuve. L'heure de la lutte n'est peut-être pas éloignée ; déjà on entend les grondements de la tempête. Puisse la protection puissante de sainte Anne nous préserver d'un tel malheur, et, s'il faut subir la lutte, nous obtenir d'être au moins fermes et courageux dans la défense de nos droits les plus sacrés !

Pendant l'année 1889, notre sanctuaire a été visité